Session des 23 et 24 juin 2011
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : AIDES MISES EN OEUVRE SUR LE TERRITOIRE REGIONAL AU COURS DE L'ANNEE 2010.
Intervention de Matthieu Colombier

Monsieur le Président,

Il est difficile d'aborder le sujet du développement économique sans aborder celui de l'emploi. Tout le monde s'accorde à dire que nous commençons doucement à sortir d'une crise économique de forte amplitude. Malheureusement aucune leçon n'ayant encore été tirée des causes de la crise financière de 2008, il est fort à parier que nous connaitrons dans un avenir proche une nouvelle crise, peut-être même plus conséquente encore que la précédente.

Nous avons donc bien évidemment pris connaissance de votre rapport sur les aides économiques mises en oeuvre sur le territoire régional au cours de l'année 2010. Vous rappelez assez régulièrement, et c'est encore une fois rappelé comme un leitmotiv dans le rapport d'activité 2010, que l'une des priorités régionales est le « développement d'une économie régionale innovante porteuse d'emplois durables ».

Nous avons donc voulu voir les résultats en terme de créations d'emplois durables, c'est à dire les contrats à durée indéterminée, de la politique régionale.

Dans votre rapport il est fait allusion à une création nette de 417 CDI. Malheureusement ce chiffre ne donne en réalité aucune indication sur les impacts de votre politique sur la création d'emplois à l'échelle régionale. En effet, ce chiffre ne concerne qu'un panel très peu représentatif de 87 entreprises bénéficiaires sur les 1 574 qui ont été aidées en 2010 et ne reflète en réalité que la différence entre les effectifs de ces entreprises en 2010 et ceux de l'année de leur demande d'aide qui, pour certaines d'entre elles, remonte à 2006 ! Bref, ce ne sera pas encore cette année que nous aurons un récapitulatif clair sur les répercussions en termes d'emplois des dispositifs régionaux...

D'après les études de l'INSEE en 2010 la Région Centre comptait environ 605 000 salariés dans le secteur marchand non agricole et enregistrait une augmentation de 4 500 postes. L'INSEE précise également que l'intérim n'était pas pour rien dans cette hausse. Comme emplois durables, on peut franchement faire mieux que l'intérim. Un autre élément intéressant de cette enquête de l'INSEE est que les secteurs de l'industrie et de la construction continuent à perdre des emplois sur l'année 2010. Or, à la vue de votre rapport d'activité il apparaît que les aides accordées dans le secteur de l'industrie concernent majoritairement le CAP développement avec une forte part liée à l'investissement matériel. Visiblement cet investissement se fait au détriment de ce que les Français jugent pourtant avec raison comme une priorité essentielle : l'emploi.

Nous remarquons également que l'ensemble des dispositifs régionaux ont des impacts négatifs en terme d'emplois pour les 87 entreprises du panel sur les deux plus grands départements de la Région à savoir le Loiret et l'Indre et Loire. Ce qui amène naturellement à se poser des questions sur la pertinence de ces dispositifs à l'échelle de ces deux départements. D'autant que sur l'ensemble des entreprises ayant répondu à l'enquête on peut voir que seules 1,5 % des projets subventionnés n'auraient pas vus le jour sans les aides régionales. Cela permet tout de même de fortement relativiser la portée de l'action régionale en faveur du développement économique.

Nous ne pouvons que vous encourager à considérablement augmenter le budget prévu au soutien de l'économie régionale qui relève directement de la compétence du conseil régional et à diminuer voire supprimer d'autres domaines d'interventions qui, vous le savez bien , sont totalement hors compétence régionales.

Je terminerai mon intervention par une espèce d'état des lieux de la situation actuelle de l'agriculture.

Les conditions climatiques sont certes dramatiques pour l'agriculture. Mais au delà de ça, c'est la conjoncture économique elle-même qui est la raison de la souffrance des agriculteurs.

En mois de 20 ans, nous assistons à une baisse de 30 % des effectifs (à ce jour, 440 000 agriculteurs, soit autant que la population des gens du voyage). La PAC n'a pas du tout compensé la perte de revenus, la somme des ventes n'a pas été compensée par la baisse des prix et l'aide compensatoire et ceci malgré un programme « stalinien » qui a mis en place la modulation des aides, la redistribution, le plan Barnier, le harcèlement administratif, les contrôles divers...

L'installation est au point mort au niveau national ce qui entraîne un doute terrible chez les jeunes agriculteurs , surtout depuis la récolte de 2009 et la fin des aides prévue pour 2013.

De plus, le commissaire européen Dacian Ciolos, propose de répartir les aides avec les nouveaux pays entrants ce qui entrainera une baisse des aides pour la France. La volatilité des prix va durer car elle est structurelle et différents évènements entrent en jeu comme le climat en Russie, l'augementation de la production aux USA, l'augmentation de la production du soja au Brésil, ce qui de toutes évidences entrainera une baisse des prix et une augmentation des coûts de l'alimentation du bétail.

L'Union Européenne ultra-libérale interdit aux Etats de soutenir leur filiale agricole nationale. Depuis 2006, 200 nouvelles règles ont été imposées, qu'elles soient européennes ou franco-françaises et d'ici 2014, il en est prévu autant. Ce sont des contrôles multiples de l'Etat qui croit bon d'en rajouter pour se faire bien voir de Bruxelles. Ceci a pour résultat un manque de revenu et un changement incessant de la politique agricole.

Je vous donne quelques propositions qui peuvent, pour certaines d'entre elles, donner des pistes d'action à l'échelle régionale :

- Redonner de la lisibilité par une politique sérieuse sur 9 ans en ne changeant pas les directives tous les deux ans.
- Avoir des prix rémunérateurs en tenant compte des prix de revient.
- Sortir de l'OMC
- Maintenir les aides actuelles dans un premier temps, en attendant un vrai prix rémunérateur fixé par l'Etat qui oblige les marchés financiers à payer le juste prix.
- Se donner les moyens de réorganiser les circuits de distribution.

Je vous remercie pour votre attention.